

Réf: Dossier 253824

## Avis de constitution

### SOCIETE « VMC BTP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot N/A, Ilot  
N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VMC BTP »

Objet : VENTE DE MATERIELS ; CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot N/A, Ilot  
N/A

Dirigeant(s) M KOTTOU KADJO FREDY STEVENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10847 du 29/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70110/GTCA/RC/2023 du 29/09/2023

